

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 14 décembre 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 14 décembre 2015, à 20 heures, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2<sup>e</sup> étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil William Martinez, Gaëtan Prud'homme, Guylaine Myre, Jean Legault et Virginie Damien formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Le conseiller Pascal Pilon est absent.

Est également présent Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier.

**2015-12-279**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire Jean-Yves Poirier, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 14 décembre 2015, tel que modifié.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 décembre 2015, tel que modifié :

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. LÉGISLATIF**

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2015
- 3.2 Déclaration en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie
- 3.3 Déclaration des intérêts pécuniaires
- 3.4 Désignation des personnes autorisées à émettre des avis d'infraction et des mises en demeure
- 3.5 Formation des différents comités pour l'année 2016

**4. RESSOURCES HUMAINES**

- 4.1 Ratification d'embauche et de départ de personnel pour le mois de novembre 2015
- 4.2 Ratification de la convention collective des employés municipaux et autorisation des signataires
- 4.3 Adhésion définitive au Régime de retraite des employés municipaux du Québec
- 4.4 Programme de formation à la fonction de directeur général et secrétaire-trésorier
- 4.5 Émission d'un boni à Jacques Brisson et autorisation de paiement par le directeur général et secrétaire-trésorier
- 4.6 Rémunération du solde des vacances 2015

- 4.7 Ressources humaines – cadres – conditions de travail - addenda
- 4.8 Ratification d'embauche d'une coordonnatrice en loisirs et autorisation du signataire
- 4.9 Rémunération des pompiers pour l'année 2016

## **5. FINANCES**

- 5.1 Approbation de la liste de déboursés numéro 2015-12
- 5.2 Demande d'aide financière – Pré-maternelle Au pays enchanté
- 5.3 Demande d'aide financière – Hébergement la Passerelle
- 5.4 Demande d'aide financière – Comité bénévole des repas partagés de Saint-Polycarpe
- 5.5 Demande d'aide financière – Opération nez rouge
- 5.6 Demande d'aide financière – Corporation de développement communautaire Vaudreuil-Soulanges
- 5.7 Demande d'aide financière – Fondation de la maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges
- 5.8 Demande d'aide financière – Olympiques spéciaux
- 5.9 Résidence de la Seigneurie de Soulanges – radiation des intérêts – taxes foncières
- 5.10 Approbation de deux factures de Dunton Rainville avocats et autorisation de paiement – dossiers négociation et congédiement
- 5.11 Rémunération des élus
- 5.12 Renouvellement du contrat d'assurance pour l'année 2016
- 5.13 Mandat à une firme d'experts-comptables pour divers travaux de comptabilité
- 5.14 Approbation du compte de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier pour le mois de novembre 2015
- 5.15 Passif au titre des sites contaminés pour l'exercice 2015
- 5.16 Radiation d'une créance irrécouvrable
- 5.17 Approbation du compte de dépense de William Martinez – Congrès de la Fédération québécoise des municipalités

## **COMITÉS DE GESTION**

### **6. SÉCURITÉ INCENDIE – SÉCURITÉ CIVILE**

- 6.1 Organisation municipale de sécurité civile pour l'année 2016 – responsable des champs d'intervention

### **7. VOIRIE ET DÉNEIGEMENT**

- 7.1 Acquisition d'une souffleuse à neige
- 7.2 Ouverture de soumission et octroi de contrat – opération des installations de traitement de l'eau potable et des eaux usées

### **8. EAU POTABLE ET RÉSEAU D'AQUEDUC**

- 8.1

### **9. ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET RÉSEAU D'ÉGOUT**

- 9.1

### **10. LOGEMENTS SOCIAUX**

- 10.1

## **11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

- 11.1 Déclaration de l'employeur – Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle des urbanistes
- 11.2 Approbation de la facture de Jean-Paul Choisez, consultant et autorisation de paiement

## **12. SPORTS, LOISIRS ET CULTURE**

- 12.1 Entente de location Mont Claude et autorisation du signataire
- 12.2 Autorisation de tenir des randonnées de 1, 3 et 5 kilomètres dans le cadre de l'événement « Je bouge avec mon doc »

## **13. RÈGLEMENTS**

- 13.1

## **14. AFFAIRES DIVERSES**

- 14.1

## **15. RÉSUMÉ DU MAIRE**

## **16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **17. DIVERS**

- 17.1 Mot de bienvenue aux nouveaux arrivants syriens
- 17.2

## **18. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-12-280**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2015**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2015 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien, appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-12-281**

### **DÉCLARATION EN VERTU DE LA LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE**

Conformément à l'Article 6 de *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* le directeur général et secrétaire-trésorier doit déposer un extrait du registre qui contient les déclarations de dons, marques d'hospitalité et autres avantages de même nature conformément à l'article 6.3 du Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Polycarpe. Le directeur général et secrétaire-trésorier avise l'assemblée que présentement il n'y a aucune déclaration à ce registre.

2015-12-282

### DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., chapitre E-2.2), chacun des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe dépose une déclaration, mise à jour, mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a dans des immeubles situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Polycarpe et de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité ou avec tout organisme municipal dont le membre fait partie.

2015-12-283

### DÉSIGNATION DES PERSONNES AUTORISÉES À ÉMETTRE DES AVIS D'INFRACTION ET DES MISES EN DEMEURE

ATTENDU l'absence d'officiers au sein de la Municipalité de Saint-Polycarpe suite au départ d'un employé pour la retraite et suite à l'absence prolongée d'un congé de maladie d'un employé,

il est proposé par le conseiller William Martinez,  
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal désigne et autorise Sébastien Demers, inspecteur en bâtiment et en environnement et préposé à l'urbanisme à émettre des avis d'infraction pour l'application des règlements d'urbanisme et de zonage ainsi que pour le règlement sur les nuisances, notamment les plaintes pour chiens;

QUE le conseil municipal désigne et autorise Claude Gagné, directeur des travaux publics, à émettre des avis d'infraction pour l'application de l'ensemble des règlements municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-12-284

### FORMATION DES DIFFÉRENTS COMITÉS POUR L'ANNÉE 2016

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre  
appuyée par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe accepte la formation des comités suivants pour l'année 2016 :

COMITÉS DE GESTION	MEMBRES
Service sécurité incendie	Jean-Yves Poirier Gaëtan Prud'homme Virginie Damien Éric Lachapelle Michel Bélanger
Voirie et déneigement	Jean-Yves Poirier Jean Legault Pascal Pilon Éric Lachapelle Claude Gagné Marc Sauvé
Aqueduc, égout et hygiène du milieu	Jean-Yves Poirier Gaëtan Prud'homme Jean Legault Éric Lachapelle Claude Gagné
Office municipal d'habitation Saint-Polycarpe	Guylaine Myre

<b>Résidence de la Seigneurie de Soulanges</b>	Guylaine Myre Éric Lachapelle
<b>Aménagement, urbanisme, développement et embellissement</b>	Jean-Yves Poirier William Martinez Virginie Damien Éric Lachapelle Sébastien Demers
<b>Centre sportif Soulanges</b>	Tous les membres du conseil municipal Éric Lachapelle Martin Desrosiers
<b>Association des loisirs de Saint-Polycarpe</b>	Pascal Pilon William Martinez Jennifer Van Ranst Melo
<b>Bibliothèque</b>	Virginie Damien Suzanne Tougas Jennifer Van Ranst Melo
<b>Vie communautaire</b>	Tous les membres du conseil Jennifer Van Ranst Melo
<b>Ressources humaines</b>	Tous les membres du conseil municipal Éric Lachapelle

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-12-285**

**RATIFICATION D'ARRIVÉES ET DE DÉPART DE PERSONNEL POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2015**

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie les arrivées et le départ des personnes énumérées dans le rapport du mois de novembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-12-286**

**RATIFICATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX ET AUTORISATION DES SIGNATAIRES**

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par le conseiller William Martinez  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie la première convention collective des employés municipaux;

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe autorise le maire, Jean-Yves Poirier et le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle à signer la première convention collective des employés municipaux donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-12-287

**ADHÉSION DÉFINITIVE AU RÉGIME DE PENSION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

ATTENDU la mise en place du Régime de retraite des employés municipaux du Québec;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Polycarpe par sa résolution 2015-12-287 a pris la décision d'adhérer à ce régime;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Polycarpe a pris acte du Règlement du Régime de retraite des employés municipaux du Québec, daté du 11 juin 2012;

ATTENDU que les employés de la Municipalité de Saint-Polycarpe ont été consultés sur la participation à ce régime et que plus de la moitié ont approuvé celle-ci,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe adhère de façon définitive au Régime de retraite des employés municipaux du Québec;

QUE cette adhésion soit effective au 15 décembre 2015;

QU'à compter de cette date l'ensemble des employés participe au volet à cotisation déterminée;

DE FIXER la cotisation salariale comme suit : 6,75 % payable par l'employé et 6,75 % payable par l'employeur, pour un total de 13,50 %, du salaire admissible;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle soit autorisé à attester pour et au nom de la Municipalité de Saint-Polycarpe du consentement de celle-ci aux obligations qui lui incombent en vertu du règlement du régime qui lui sera transmis par l'administrateur du régime;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à transmettre à Aon Hewitt, administrateur délégué du régime, les cotisations de l'employeur et des employés retenues depuis la date d'adhésion du régime.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-12-288

**PROGRAMME DE FORMATION À LA FONCTION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ATTENDU QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec offre un programme de formation à la fonction de directeur général et secrétaire-trésorier respectant les standards de l'enseignement supérieur qui comprend notamment des cours de base à distance (en ligne) et des activités complémentaires;

ATTENDU QUE le programme de formation basé sur le développement de compétences à la fonction de travail est supervisé et reconnu par le Cégep de Sorel-Tracy et soutenu par la Mutuelle des municipalités du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe souhaite que Monsieur Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier s'inscrive au programme de formation dans le respect des règles établies par l'association, à savoir l'engagement de l'apprenant à le suivre sur une période maximale de six ans, à raison d'au moins trois cours par année auxquels se grefferont obligatoirement des activités complémentaires pour le maintien du titre DMA;

ATTENDU QU'au terme du programme réussi, un titre lié à la fonction de travail lui sera décerné par l'association ainsi qu'une attestation de formation continue par le Cégep;

il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par la conseillère Guylaine Myre  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER Monsieur Éric Lachapelle à s'inscrire au programme de formation de l'Association des directeurs municipaux du Québec;

D'ASSURER un environnement de travail adéquat pour faciliter ses apprentissages en ligne;

DE DÉFRAYER l'achat des cours en ligne prévus au programme de formation aux fins de l'obtention du titre DMA émis par l'association, à raison de 3 cours par année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-12-289**

#### **ÉMISSION D'UN BONI**

CONFORMÉMENT au contrat de travail de M. Jacques Brisson,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

D'OCTROYER un boni de 3 000 \$ à M. Jacques Brisson calculé au prorata des mois travaillés durant l'année 2015;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle, à faire le paiement au montant de 3 000 \$ à M. Jacques Brisson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-12-290**

#### **RÉMUNÉRATION DU SOLDE DES VACANCES 2015**

CONSIDÉRANT QUE certains employés n'ont pas été en mesure d'écouler leur solde de vacances 2015 en raison d'impératifs administratifs qui échappent à la volonté de ceux-ci,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyée par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder au paiement du solde de vacances 2015 aux employés concernés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-12-291**

#### **RESSOURCES HUMAINES – CADRES – CONDITIONS DE TRAVAIL - ADDENDA**

ATTENDU la convention collective à intervenir entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Saint-Polycarpe en date du 15 décembre 2015;

ATTENDU QUE cette convention prévoit certaines conditions de travail supérieures à ceux dont bénéficient actuellement les employés cadres de la Municipalité de Saint-Polycarpe;

ATTENDU QUE les contrats des employés cadres feront l'objet d'une révision au cours de l'année 2016;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Municipalité de Saint-Polycarpe que ses employés cadres bénéficient de ces mêmes avantages;

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre  
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE les employés cadres bénéficient des dispositions relatives au régime de retraite, aux congés de maladie et aux congés fériés prévus dans la convention collective à intervenir le 15 décembre 2015 entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Saint-Polycarpe et ce, jusqu'au renouvellement, le cas échéant, de chacun de leur contrat d'emploi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-12-292

**RATIFICATION D'EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE AUX SERVICES DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE**

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie l'embauche de Mme Jennifer Van Ranst Melo à titre de coordonnatrice au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à compter du 11 janvier 2016 selon les termes et conditions prévus au contrat de travail à intervenir entre les deux parties;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle, à signer le contrat de travail donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-12-293

**RÉMUNÉRATION DES POMPIERS POUR L'ANNÉE 2016**

Il est proposé par le conseiller William Martinez,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

DE MAJORER la rémunération des pompiers selon la grille salariale suivante, à savoir :

	<b>INTERVENTION</b>	<b>PRATIQUE</b>	<b>FORMATION</b>	<b>ENTRETIEN/ AUTRES</b>
Pompier 1	19,00 \$	19,00 \$	13,00 \$	19,00 \$
Pompier éligible	19,00 \$	19,00 \$	13,00 \$	19,00 \$
Lieutenant	20,00 \$	20,00 \$	15,00 \$	19,00 \$
Capitaine	21,00 \$	21,00 \$	15,00 \$	19,00 \$
Chef aux opérations	22,00 \$	22,00 \$	15,00 \$	19,00 \$
Directeur-adjoint	23,00 \$	23,00 \$	15,00 \$	19,00 \$
Préventionniste	Salaire 21,00 \$ / heure			

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



**2015-12-294**

**APPROBATION DE LA LISTE DE DÉBOURSÉS 2015-12**

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve les déboursés inscrits à la liste numéro 2015-12 au montant de 486 134,27 \$;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des comptes inscrits à la liste numéro 2015-12 par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-12-295**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PRÉMATERNELLE AU PAYS ENCHANTÉ**

ATTENDU qu'une demande d'aide financière de la Prématernelle Au pays enchanté a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière de 135 \$, représentant le coût de la location de la salle du Centre sportif Soulanges à la Prématernelle Au pays enchanté pour la tenue de leur fête de Noël 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-12-296**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – HÉBERGEMENT LA PASSERELLE**

ATTENDU qu'une demande d'aide financière d'Hébergement la Passerelle a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyée par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe débourse la somme de 200 \$ à Hébergement la Passerelle représentant une commandite de catégorie bronze lors du tournoi de golf qui aura lieu le 27 août 2016. Les fonds recueillis lors de cet événement seront consacrés au projet « Seconde étape » qui consiste à faire l'acquisition d'un immeuble afin de permettre aux femmes hébergées et leurs enfants de faire une transition entre l'hébergement et l'autonomie d'un logement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-12-297**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – COMITÉ BÉNÉVOLE DES REPAS PARTAGÉS DE SAINT-POLYCARPE**

ATTENDU qu'une demande d'aide financière du Comité bénévole des repas partagés de Saint-Polycarpe a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière au Comité bénévole des repas partagés de Saint-Polycarpe. Cette aide financière au montant de 675 \$, représente le coût de six locations de la salle du Centre sportif Soulanges pour les dates suivantes, à savoir : 26 janvier 2016, 16 février 2016, 15 mars 2016, 9 avril 2016 et le 17 mai 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-12-298**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – OPÉRATION NEZ ROUGE**

ATTENDU qu'une demande d'aide financière de l'organisme Opération nez rouge a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyée par la conseillère Guylaine Myre  
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière de l'organisme Opération nez Rouge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-12-299**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE VAUDREUIL-SOULANGES**

ATTENDU qu'une demande d'aide financière de l'organisme Corporation de développement communautaire de Vaudreuil-Soulanges a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyée par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière de l'organisme Corporation de développement communautaire de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-12-300**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDATION DE LA MAISON DES SOINS PALLIATIFS DE VAUDREUIL-SOULANGES**

ATTENDU qu'une demande d'aide financière de La Fondation de la maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière de la Fondation de la maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre de la soirée Happening.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-12-301**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX SUROÏT**

ATTENDU qu'une demande d'aide financière d'Olympiques spéciaux Suroît a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyée par la conseillère Guylaine Myre  
ET RÉSOLU

DE NE PAS DONNER suite à la demande d'aide financière d'Olympiques  
spéciaux Suroît.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-12-302

**RÉSIDENCE DE LA SEIGNEURIE DE SOULANGES – RADIATION DES  
INTÉRÊTS RELIÉS À LA TAXE FONCIÈRE**

Suite au paiement des taxes foncières 2014 par la Résidence de la  
Seigneurie de Soulanges,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyée par la conseillère Guylaine Myre  
ET RÉSOLU

DE RADIER un montant de 2 614,07 \$ représentant les intérêts relatifs à la  
taxe foncière 2014 de la Résidence de la Seigneurie de Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-12-303

**APPROBATION DE DEUX FACTURES DE DUNTON RAINVILLE  
AVOCATS ET AUTORISATION DE PAIEMENT – NÉGOCIATION ET  
CONGÉDIEMENT**

Deux factures de Dunton Rainville avocats, datées du 17 novembre 2015  
au montant total de 4 937,71 \$, incluant les taxes applicables sont  
déposées devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve les honoraires professionnels au  
montant total de 4 937,71 \$ \$ pour services rendus dans les dossiers des  
négociations et du congédiement;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des factures de Dunton  
Rainville avocats, au montant total de 4 937,71 \$, incluant les taxes  
applicables par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-12-304

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX**

CONFORMÉMENT à l'article 5 de la *Loi sur le traitement des élus  
municipaux*,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par la conseillère Guylaine Myre  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal indexe les sommes fixées à l'article 1 du  
règlement no 98-2008, établissant une rémunération au maire et aux  
conseillers selon la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, de 1,2 % pour  
l'année 2016, calculées sur la rémunération de 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-12-305

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE POUR L'ANNÉE 2016**

CONSIDÉRANT QUE la couverture d'assurance de la Municipalité de Saint-Polycarpe est venue à échéance et qu'il y a lieu de la renouveler pour l'année 2016,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par le conseiller William Martinez  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie le renouvellement de la couverture d'assurance pour l'année 2016 au montant de 55 555 \$ incluant les taxes applicables, avec Groupe Ultima inc., représentant autorisé de La Mutuelle des municipalités du Québec;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement au montant de 55 555 \$ incluant les taxes applicables, à Groupe Ultima inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-12-306

**MANDAT À UNE FIRME D'EXPERTS-COMPTABLES POUR DIVERS TRAVAUX DE COMPTABILITÉ**

Il est proposé par le conseiller William Martinez,  
appuyé par la conseillère Guylaine Myre  
ET RÉSOLU

DE MANDATER la firme d'experts-comptables Goudreau Poirier pour la réalisation de divers travaux de comptabilité pour un montant maximum de 24 999 \$, le tout tel que décrit aux offres de service datées du 30 novembre et 8 décembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-12-307

**APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Le compte de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, totalisant 281,48 \$ pour le mois de novembre 2015, est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller William Martinez,  
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le compte de dépenses du mois de novembre 2015 d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier;

QUE le conseil municipal autorise le remboursement du compte de dépenses du mois de novembre 2015 au montant de 281,48 \$ à Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**2015-12-308**

**PASSIF AU TITRE DES SITES CONTAMINÉS POUR L'EXERCICE 2015**

CONSIDÉRANT QU'à compter de l'exercice 2015, les organismes municipaux doivent appliquer une nouvelle norme comptable, soit le chapitre SP 3260 – Passif au titre des sites contaminés du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a instauré la possibilité de recourir à une mesure d'allègement fiscal faisant appel au mécanisme des dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP),

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QU'advenant le cas où un passif au titre de sites contaminés devait être comptabilisé, en conformité avec le chapitre SP 3260, le directeur général et secrétaire-trésorier serait autorisé à affecter la charge correspondante aux DCTP afin d'en étaler l'effet sur la taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-12-309**

**RADIATION D'UNE CRÉANCE IRRÉCOUVRABLE**

SUITE aux recommandations des experts-comptables de la municipalité, la firme Goudreau Poirier inc., CPA,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par le conseiller William Martinez  
ET RÉSOLU

DE RADIER la créance irrécouvrable au montant de 1 023,80 \$ de Roger Bourbonnais, réf : pose de gazon suite aux travaux de réfection du chemin Élie-Auclair;

La présente radiation d'un montant total de 1 023,80 \$ s'applique également à tout intérêt couru à date sur ce montant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-12-310**

**APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSE DE WILLIAM MARTINEZ –  
CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS**

Le compte de dépenses de William Martinez, conseiller, pour le mois de décembre au montant de 356,18 \$, est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le compte de dépenses de William Martinez, conseiller, au montant de 356,18 \$. Les dépenses encourues sont relatives au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

QUE le conseil municipal autorise le remboursement du compte de dépenses au montant de 356,18 \$ à William Martinez, conseiller.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2015-12-311

**ORGANISATION MUNICIPALE DE SÉCURITÉ CIVILE POUR L'ANNÉE 2016 – RESPONSABLES DES CHAMPS D'INTERVENTION**

Il est proposé par le conseiller William Martinez,  
appuyé par la conseillère Guylaine Myre  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe accepte la liste suivante des responsables de l'Organisation municipale de sécurité civile pour l'année 2016, à savoir :

<b>RESPONSABLE DES CHAMPS D'INTERVENTION</b>		
<b>Fonction en situation de sinistre</b>	<b>Nom</b>	<b>Fonction habituelle</b>
Maire Substitut : conseiller	Poirier, Jean-Yves Prud'homme, Gaëtan	Maire conseiller
Coordonnateur Substitut :	Lachapelle, Éric Bélanger, Michel	Directeur gén. et sec.-tré. Sec. très. adjointe
Directeur des opérations Substitut :	Gagné, Claude Sauvé, Marc	Dir. travaux publics Tech. traitement des eaux
Administration Substitut :	Daoust, Marie-Andrée Allard, Line	Sec.-très. adjointe Secrétaire-greffière
Communications Substitut	Jean-Yves Poirier Prud'homme, Gaëtan	Maire Conseiller
Sécurité des personnes Substitut Substitut	Robert, Marc  Shink, Joanie Agente Bélanger, Michel	Lieutenant, Sûreté du Québec Marraine Sûreté du Québec Chef sécurité incendie
Sécurité incendie Substitut	Bélanger, Michel Gauthier, Alain	Chef sécurité incendie Directeur adjoint d'incendie
Services aux sinistrés Substitut	Gauthier, Yvon Marleau, Francine	Resp. SAS Croix-Rouge Ass. SAS Croix-Rouge
Services techniques Substitut	Gagné, Claude Sauvé, Marc	Dir. travaux publics Tech. traitement des eaux
Transport Substitut	Sauvé, Marc Legault, Jean	Chef d'équipe déneigement municipal Conseiller
Agriculture Substitut	Pilon, Pascal Legault, Jean	Conseiller Conseiller
Santé Substitut	Gauthier, Yvon Damien, Virginie	Pompier Conseiller
Télécommunication Substitut	Bélanger, Michel Gauthier, Alain	Technicien Technicien

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-12-312

**ACQUISITION D'UNE SOUFFLEUSE À NEIGE**

ATTENDU les demandes de prix pour l'acquisition d'une souffleuse auprès des deux détaillants suivants, à savoir :

<b>NOM</b>	<b>MONTANT INCLUANT LES TAXES</b>
F. Campeau & Fils inc.	12 934,69 \$
Équipement Séguin & Frères inc.	14 716,80 \$

il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat d'une souffleuse au montant de 12 934,69 \$, incluant les taxes applicables, de l'entreprise F. Campeau et Fils inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-12-313

**OUVERTURE DE SOUMISSIONS SUR INVITATION ET OCTROI D'UN CONTRAT – OPÉRATION DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES**

SUITE à une demande de soumission sur invitation pour l'opération des installations de traitement de l'eau potable et des eaux usées, l'ouverture des soumissions s'est tenue le vendredi 4 décembre 2015 à 10 h 01.

La durée de ce contrat est de treize semaines, soit à compter du 13 décembre 2015 jusqu'au 12 mars 2016. Le budget estimé a été établi à 1 812 \$/semaine, soit un montant total de 23 556 \$, incluant les taxes applicables.

Trois entreprises ont été invitées à soumissionner et deux entreprises ont déposé les soumissions suivantes :

<b>Entreprises</b>	<b>Montant incluant les taxes</b>
Amec Foster Wheeler	22 405,18 \$
Aquatech	24 662,14 \$
Nordikeau	non déposée

APRÈS analyse de conformité par le directeur des travaux publics, M. Claude Gagné,

il est proposé par le conseiller William Martinez, appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe mandate Amec Foster Wheeler plus bas soumissionnaire, pour l'opération des installations de traitement de l'eau potable et des eaux usées au montant de 22 405,18 \$, incluant les taxes applicables, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-12-314

**DÉCLARATION DE L'EMPLOYEUR – RÈGLEMENT SUR L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DES URBANISTES ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE**

ATTENDU que Sébastien Demers, membre de l'Ordre des urbanistes du Québec est au service de la Municipalité de Saint-Polycarpe,

ATTENDU que Sébastien Demers, inspecteur en bâtiment et en environnement et préposé à l'urbanisme est couvert par la police d'assurance-responsabilité générale des employés de la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien, appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe se porte garant, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences que M. Sébastien Demers, inspecteur en bâtiment et en environnement et préposé à l'urbaniste, peut encourir en raison des fautes ou négligences commises dans l'exercice de ses fonctions, le tout relativement au Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle des urbanistes la Municipalité de Saint-Polycarpe;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle, à signer la Déclaration de l'employeur donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-12-315**

**APPROBATION DE LA FACTURE DE JEAN-PAUL CHOISEZ, CONSULTANT ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

La facture de Jean-Paul Choisez, consultant, datée du 26 novembre 2015 au montant total de 2 239,00 \$ incluant les taxes applicables, est déposée devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la facture de Jean-Paul Choisez, consultant, au montant de 2 239,00 \$ pour la réalisation de différentes tâches au Service de l'urbanisme;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de Jean-Paul Choisez, consultant, totalisant 2 239,00 \$, incluant les taxes applicables par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2015-12-316**

**ENTENTE DE LOCATION D'UN TERRAIN À DES FINS D'ACTIVITÉS DE LOISIRS ET AUTORISATION DES SIGNATAIRES**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe utilise une portion du terrain sis au 1162, chemin Élie-Auclair aux fins d'activités de loisirs dont, notamment, la glissade du Mont-Claude;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe souhaite renouveler les activités de loisirs au site du Mont-Claude pour la saison 2015-2016;

CONSÉDÉRANT QUE l'entente précédente vient à échéance;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement de 2 000 \$ à Claude Brouillard par le directeur général et secrétaire-trésorier, pour les frais de location d'une portion du terrain sis au 1162, chemin Élie-Auclair aux fins d'activités de loisirs dont, notamment, la glissade du Mont-Claude;



D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente à intervenir entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et Monsieur Claude Brouillard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-12-317

**AUTORISATION DE TENIR DES RANDONNÉES DE 1, 3 ET 5 KILOMÈTRES DANS LE CADRE DE L'ÉVÉNEMENT « JE BOUGE AVEC MON DOC »**

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien, appuyée par la conseillère Guylaine Myre  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER la tenue des randonnées de 1, 3 et 5 kilomètres dans le cadre de l'événement organisé par le comité « Je bouge avec mon doc », le dimanche 12 juin 2016, ayant pour point de départ le parc Rémi Gauthier;

D'AUTORISER ces randonnées sur les routes, trottoirs et sentiers polyvalents selon le plan des trajets qui sera déposé;

D'AUTORISER les différents services municipaux (Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Service des travaux publics et le Service de sécurité incendie) à participer à la réalisation de l'événement;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la Sûreté du Québec pour assurer l'encadrement de l'événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**INFORMATIONS DU MAIRE**

Le maire, Jean-Yves Poirier, s'adresse à l'assistance dans le but de communiquer aux citoyens certaines informations, à savoir :

- Succès de la Clinique de sang du maire
- La guignolée
- Noël des enfants
- Félicitations aux membres du Comité d'embellissement – décorations de Noël
- Signature de la convention collective
- Protocole d'entente entre la municipalité et la Commission scolaire des Trois-Lacs – sentier piétonnier
- Distribution du Lien le 15 décembre 2015

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire Jean-Yves Poirier, invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Il répond aux commentaires et aux questions de l'assistance. Les sujets traités sont les suivants, à savoir :

- Nom des membres des différents comités pour l'année 2016
- Rémunération des élus
- Embauche de la coordonnatrice au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- Acquisition d'une souffleuse
- Octroi d'un contrat – opération des installations de traitement de l'eau potable et des eaux usées
- Demande information sur de futurs travaux de rénovation à l'hôtel de ville et à la caserne

**2015-12-318**

**NOUVEAUX ARRIVANTS SYRIENS**

Le conseiller William Martinez profite de cette tribune pour adresser un mot de bienvenue et d'accueil à de nouveaux arrivants syriens dans notre municipalité.

**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

À 21 h 10, l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyée par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente séance ordinaire du 14 décembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et  
secrétaire-trésorier

Le maire

\_\_\_\_\_  
Éric Lachapelle

\_\_\_\_\_  
Jean -Yves Poirier